



Commission de la Culture

Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2016

Ordre du jour :

1. 6993 Projet de loi portant approbation de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique ouverte à signature le 16 janvier 1992 à La Valette
- Rapporteur : Monsieur André Bauler
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Marc Baum, Mme Anne Brasseur remplaçant M. Lex Delles, M. Mars Di Bartolomeo remplaçant M. Marc Angel, M. Franz Fayot, M. Jean-Marie Halsdorf remplaçant M. Claude Wiseler, M. Edy Mertens, Mme Octavie Modert, M. Roger Negri remplaçant Mme Taina Bofferding, M. Serge Wilmes, M. Laurent Zeimet

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, Mme Taina Bofferding, M. Lex Delles, Mme Martine Mergen, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

1. 6993 **Projet de loi portant approbation de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique ouverte à signature le 16 janvier 1992 à La Valette**

Le rapporteur du projet de loi, M. André Bauler, présente les grandes lignes du projet de rapport, pour le détail duquel il est renvoyé au document diffusé par courrier électronique le 13 octobre 2016.

Dans ce contexte, les membres de la Commission expriment le souhait de faire dresser une liste de toutes les conventions internationales signées mais pas encore ratifiées par le Luxembourg.

Le rapport, soumis au vote, est adopté à l'unanimité des voix.

2. Divers

Les membres de la Commission se verront prochainement proposer des dates pour effectuer les visites du cloître de Saint-François ainsi que du Musée de la Police Grand-Ducale.

Luxembourg, le 17 octobre 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Carole Closener

Le Président,
André Bauler